

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale

Sud Luberon

Date de publication : [17/04/2024](#)

Séance du 10 avril 2024

Date de convocation : 28 mars 2024
Date d'affichage : 28 mars 2024

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 39

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

Présents : Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Alain de Villebonne, Mariane Domeizel, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Philippe Egg, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Valérie Grange, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Geneviève Jean, Franck Laroche, Séverine Maugan-Curnier, Eve Maurel, Josianne Maurin, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Brigitte Pascal-Freytag, Joëlle Richaud, Gregory Risbourg, Jean-Louis Robert, Richard Rouzet, Nicolas Salerno et Catherine Serra,

Procurations de : Géraud de Sabran-Pontevès à Jean-Louis Robert, Emma Léon à Séverine Maugan-Curnier, Emilie Bastié à Jean-Marc Brabant, Marc Jaubert à Valérie Grange, Anne-Marie Dauphin à Philippe Egg, Jacques Decuignières à Eve Maurel, Romain Brette à Rose-Marie Dumontier, Bernadette Vitale à Robert Tchobdrenovitch

Absents et excusés : Céline Alarcon, Serge Robin, Karine Mouret est supplée par Brigitte Pascal-Freytag

Madame Catherine Serra est nommée secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-054

Office de Tourisme - Fixation des tarifs des produits et services de la régie communautaire

Rapporteur : Jean-Marc Brabant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-6,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2024-033 en date 14 mars 2024 portant création d'une régie communautaire dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de la mission de service public liée à la compétence « tourisme »,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie de l'Office de Tourisme Sud Luberon en date du 2 avril 2024,

Vu les statuts de COTELUB,

Considérant ce qui suit :

Par une précédente délibération, le Conseil communautaire a approuvé la reprise en régie de la compétence « tourisme » par la création d'une régie autonome (dotée de la seule autonomie financière) dénommée «Office de Tourisme Sud Luberon».

A cet effet, il y a lieu de définir les tarifs des produits et services mis en vente par l'Office de Tourisme.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- De fixer les tarifs des produits et services facturés par l'Office de Tourisme comme suit :

Produit ou service	Tarif
Commercialisation des billets (billetterie)	10% de commission quel que soit le nombre de billets vendus, sauf : 20% Tennis Club de Cucuron 2% Festival Durance Luberon
Pack essentiel – 1/4 de page au sein du Guide touristique + 2 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme	195,00 € / an
Pack avantage – 1/4 de page au sein du Guide touristique + 2 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1/8 de page dans le magazine de l'été	470,00 € / an
Pack premium – 1/2 page au sein du Guide touristique + 4 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1/4 de page dans le magazine de l'été	930,00 € / an
Pack privilège – 1 pleine page au sein du Guide touristique + 8 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1 pleine page dans le magazine de l'été + 1 présentation de l'activité sous forme vidéo relayée sur Instagram, TikTok et YouTube	1790,00 € / an
1/3 de page au sein du Guide hébergement	60,00 €
1 pleine page au sein du Guide hébergement	140,00 €
1 encart sur la carte du Luberon	290,00 €
1/4 de page au sein du Guide Touristique	190,00 €
½ page au sein du Guide Touristique	360,00 €
1 pleine page au sein du Guide Touristique	620,00 €
1/8 de page au sein du Magazine de l'été	190,00 €
1/4 de page au sein du Magazine de l'été	330,00 €
1/2 page au sein du Magazine de l'été	475,00 €
1 pleine page au sein du Magazine de l'été	750,00 €
Publication sur les réseaux sociaux – sept. > juin	40,00 €
Publication sur les réseaux sociaux – juill. > août	70,00 €
Création vidéo pour les réseaux sociaux	450,00 €
Shooting photo	390,00 €
Article de blog	320,00 €
Encart newsletter	90,00 €
Club atelier numérique : 1 atelier	50,00 €
Club atelier numérique : 4 ateliers	95,00 €
Cartes postales OT et Ansouis Patrimoine	1,50 €
Cartes postales Musée Deydier	1,50 €
Affiches 50x70	15,00 €
Tote bag	8,00 €
Visites guidées G. Beckert	7,00 € - 3,50 €

Visites de classement de meublés de tourisme	
Logement 1 pièce :	140,00 €*
Logement 2 pièces :	150,00 €*
Logement 3 pièces :	160,00 €*
Logement 4 pièces :	170,00 €*
Logement 5 pièces et plus :	180,00 €*
Visite conseil	100,00 €*
Si suivi d'un classement, remise de 50,00 €	
*Tarif dégressif à compter du deuxième logement à classer : 10% (même jour, même adresse).	
Visite de validation de critère/contre visite	50,00 €
Visites de qualification des chambres d'hôtes	
Chambre double / familiale ou suite :	120,00 €
Si partenaire Office de Tourisme	90,00 €
Chambre supplémentaire	15,00 €

- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le conseil communautaire ouï cet exposé et, après en avoir délibéré, décide :

- **De fixer** les tarifs des produits et services facturés par l'Office de Tourisme comme suit :

Produit ou service	Tarif
Commercialisation des billets (billetterie)	10% de commission quel que soit le nombre de billets vendus, sauf : 20% Tennis Club de Cucuron 2% Festival Durance Luberon
Pack essentiel – 1/4 de page au sein du Guide touristique + 2 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme	195,00 € / an
Pack avantage – 1/4 de page au sein du Guide touristique + 2 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1/8 de page dans le magazine de l'été	470,00 € / an
Pack premium – 1/2 page au sein du Guide touristique + 4 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1/4 de page dans le magazine de l'été	930,00 € / an
Pack privilège – 1 pleine page au sein du Guide touristique + 8 publications sur les réseaux sociaux de l'Office de Tourisme + 1 encart dans une newsletter + 1 pleine page dans le magazine de l'été + 1 présentation de l'activité sous forme vidéo relayée sur Instagram, TikTok et YouTube	1790,00 € / an
1/3 de page au sein du Guide hébergement	60,00 €
1 pleine page au sein du Guide hébergement	140,00 €
1 encart sur la carte du Luberon	290,00 €
1/4 de page au sein du Guide Touristique	190,00 €
1/2 page au sein du Guide Touristique	360,00 €
1 pleine page au sein du Guide Touristique	620,00 €
1/8 de page au sein du Magazine de l'été	190,00 €
1/4 de page au sein du Magazine de l'été	330,00 €

1/2 page au sein du Magazine de l'été	475,00 €
1 pleine page au sein du Magazine de l'été	750,00 €
Publication sur les réseaux sociaux – sept. > juin	40,00 €
Publication sur les réseaux sociaux – juill. > août	70,00 €
Création vidéo pour les réseaux sociaux	450,00 €
Shooting photo	390,00 €
Article de blog	320,00 €
Encart newsletter	90,00 €
Club atelier numérique : 1 atelier	50,00 €
Club atelier numérique : 4 ateliers	95,00 €
Cartes postales OT et Ansouis Patrimoine	1,50 €
Cartes postales Musée Deydier	1,50 €
Affiches 50x70	15,00 €
Tote bag	8,00 €
Visites guidées G. Beckert	7,00 € - 3,50 €

Visites de classement de meublés de tourisme

Logement 1 pièce :	140,00 €*
Logement 2 pièces :	150,00 €*
Logement 3 pièces :	160,00 €*
Logement 4 pièces :	170,00 €*
Logement 5 pièces et plus :	180,00 €*
Visite conseil	100,00 €*
Si suivi d'un classement, remise de 50,00 €	
*Tarif dégressif à compter du deuxième logement à classer : 10% (même jour, même adresse).	
Visite de validation de critère/contre visite	50,00 €

Visites de qualification des chambres d'hôtes

Chambre double / familiale ou suite :	120,00 €
Si partenaire Office de Tourisme	90,00 €
Chambre supplémentaire	15,00 €

- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

39 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Catherine Serra
Secrétaire de séance

Robert Tchobdrenovitch
Président

